

Image not found or type unknown



Comment faire pour prendre la nationalité de mon père ?

Par **le partia_old**, le **07/08/2007** à **20:17**

bonjour, je née à l'etranger d'un père français et ma mère est devenue française à la suite du mariage avec mon père. je suis confronter à un refus de nationalité française pour motif que: ma filiation paternelle à été établis durant ma majorité, et pourtant j'ai à ma possession une carte nationale d'identité, un passport et une carte electeur toute à jour et delivre apres ma majorité, donc je voudrais savoir quel type d'avocat je peut faire appel ? et je risque quoi ? merci